

Montrouge, le 8 avril 2020

Les dirigeants du groupe Crédit Agricole S.A apportent leur contribution à l'action de solidarité du Crédit Agricole en faveur des personnes âgées, face au Coronavirus

Philippe Brassac, Directeur général du groupe Crédit Agricole S.A et Xavier Musca, Directeur général délégué, ont décidé de renoncer à la moitié de leur rémunération variable due au titre de 2019, pour contribuer à l'action de solidarité engagée par le Crédit Agricole, qui versera le montant correspondant au nouveau Fonds de Solidarité du Groupe en faveur des personnes âgées.

Cette décision sera portée à la connaissance du Conseil d'Administration de Crédit Agricole S.A du 14 avril, en vue de l'Assemblée Générale de Crédit Agricole SA du 13 mai.

Yves Perrier, Directeur général d'Amundi, a également décidé de renoncer à la moitié de sa rémunération variable due au titre de 2019, pour contribuer à l'action de solidarité engagée par le Crédit Agricole. Le Conseil d'Administration d'Amundi a pris acte de cette décision le 7 avril 2020, en vue de l'Assemblée Générale d'Amundi du 12 mai.

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE S.A.

Charlotte de Chavagnac + 33 1 57 72 11 17

charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr

CONTACT RELATIONS INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

+ 33(0)1 43 23 04 31
Investor.relations@credit-agricole-sa.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



créditagricole_sa